Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique

**Band:** 3 (1884)

Heft: 6

**Artikel:** Un projet de médaille de la reine Berthe

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-170605

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

alors en Werdenberg de Werdenberg et Heiligenberg et en Werdenberg-Sargans, ceux-là conservèrent le gonfanon de sable, sur un écu d'argent, tandis que les derniers au contraire prirent un gonfanon d'argent sur un écu de sable.

Le comté d'Heiligenberg, acquis par le comte de Werdenberg en 1277, portait pour armes des gradins allant de gauche à droite.

Lausanne, 1er août 1884.

C.-F. TRACHSEL Dr.

# Un projet de médaille de la reine Berthe.

Les récentes fêtes de Payerne et les quelques médailles frappées à cette occasion, que l'on trouvera décrites plus loin, nous ont fait faire quelques recherches historiques sur la cité de la reine Berthe.

Le hasard nous mit sous les yeux un passage d'un article des *Etrennes helvétiennes* de 1819 (\*) que nous croyons devoir reproduire.

- Notre grand artiste, le chevalier Hedlinger de Schwytz, écrivait à un de ses amis :
  - « ..... De tous les monuments destinés à combattre l'oubli,
- » les médailles sont les seuls qui bravent l'injure des siècles; le
- » temps qui dévore tout semble les respecter. Les manuscrits ont
- » été souvent la proie des flammes allumées par la malice ou par
- » l'ignorance; les tableaux n'ont pas eu un sort plus heureux; les
- » les ouvrages même des sculpteurs, qui paraissent plus durables,
- » le sont bien moins que les médailles....! Après une longue suite
- » de siècles, lorsqu'ils ont répandu leurs ténèbres sur l'histoire
- » des peuples, on voit tout à coup sortir du milieu des ruines des
- » médailles, qui fixent les dates et ressuscitent des faits dont
- » elles seules ont été les fidèles dépositaires. »

<sup>(\*)</sup> Le 15 octobre 1817, on avait pratiqué une fouille sous la voûte de la tour de St-Michel, qui servait jadis de péristile à l'église de cet antique monastère. On découvrit alors un sarcophage de grès, renfermant des ossements reconnus pour être ceux d'une femme. Différentes circonstances ont porté au plus haut degré de vraisemblance l'opinion que c'étaient les restes de la reine Berthe, quoiqu'aucun monument ni inscription n'ait accompagné le sarcophage. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud avait alors ordonné de le placer avec les ossements qu'il contenait dans l'église paroissiale et recouvert d'une table de marbre noir avec une inscription en lettres d'or rappelant cette restauration.

C'est à ce fait que se rapporte notre relevé des Etrennes helvétiennes.

Pourquoi donc ne consignerait-on pas aux générations futures la restauration du tombeau de Berthe par une médaille commémorative? Certainement elle ne resterait point pour le compte de l'artiste jaloux de la gloire de la nation, qui en graverait le coin et la frapperait en argent ou en bronze.... Combien de Suisses en prendraient un exemplaire! on la choisirait pour prix d'émulation dans nos écoles de jeunes filles; les numismates, dont on compte en Europe les cabinets par milliers, s'empresseraient d'en enrichir leur collection.

En attendant mieux, voici l'idée de cette médaille.... D'un côté serait une femme couronnée, assise sur un socle et filant au fuseau, avec cette légende:

# ADMOVIT COLO MANUM REGIA NETRIX.

Le revers porterait dans le champ ce simple mémorial chronologique

# PIÆ BERTHÆ TRANSIUR. REGINÆ SEPULC. RESTAURAT PATERN. HELVET. MDCCCXVIII.

— Malheureusement, cette idée resta à l'état de projet, croyonsnous, et les amateurs, qui certes eussent été nombreux de tout
temps, s'attendaient à trouver pour les dernières fêtes de Payerne
une médaille, non pas officielle si l'on veut, mais du moins une
médaille commémorative en argent ou en bronze, qui aurait rappelé et la bonne reine de la Bourgogne transjurane et les fêtes de
1884.

# Les médailles du tir cantonal de Payerne.

Si nous donnons dans le *Bulletin* les descriptions des médailles vendues pendant le tir de Payerne, c'est uniquement pour tenir nos lecteurs au courant de ces souvenirs commémoratifs, dont plusieurs sont d'intrépides collectionneurs.

Nous croyons qu'il n'y a eu que les trois médailles suivantes, toutes en métal blanc et à bélière, n'offrant d'autre intérêt que celui du souvenir.